

LA SAVOIE  
LITTÉRAIRE ET SCIENTIFIQUE

---

CHRONIQUE

---

**Notre Revue.** — M. le Président de l'Académie de Savoie a reçu la lettre suivante de M. François Miquet, receveur particulier des finances, membre correspondant de l'Académie :

« Commercy, 1<sup>er</sup> octobre 1896.

« Monsieur le Président,

« Je viens de recevoir le deuxième fascicule de la nouvelle revue publiée sous votre patronage. C'est parce que le premier ne m'est pas parvenu que je ne vous ai pas envoyé plus tôt mon adhésion.

« *La Savoie littéraire et scientifique* a une belle place à tenir, surtout depuis la disparition du *Courrier des Alpes*, que beaucoup considéraient comme un organe de l'Académie de Savoie.

« Je vous serai reconnaissant de vouloir bien me faire adresser le premier fascicule et m'inscrire comme abonné.

« Je vous remercie d'avance et vous prie d'agréer, Monsieur le Président, mes hommages respectueux.

« MIQUET. »

Nous ferons remarquer à cette occasion que tous les membres de l'Académie de Savoie, effectifs, agrégés ou correspondants, ont droit au service gratuit de la *Savoie littéraire et scientifique*. Ceux d'entre eux qui, par erreur, n'auraient pas reçu les premiers numéros sont priés de les réclamer à M. l'abbé Burlet, professeur au Grand Séminaire de Chambéry, ou à M. le Directeur de l'Imprimerie Générale Savoisiennne, 5, rue du Château.

**Le Monument Lamartine à l'Académie de Savoie.** — Dans la séance du 20 décembre 1906, M. François Descostes a présenté à l'Académie de Savoie la motion suivante :

« Messieurs,

« Un Comité d'initiative s'est constitué à Aix-les-Bains pour élever un monument à Lamartine. Ce Comité, formé sous la présidence d'honneur de M. Mottet, maire de la ville, et la présidence effective de M. le docteur Chaboud, avec la participation de MM. Paul Humbert et Jules Pin, fait appel au patriotisme et à la générosité de l'Académie de Savoie pour honorer, dit-il, « avec le noble génie qui l'a illustrée, la terre antique et maternelle que nous aimons, cette Grèce alpestre, lumineuse et douce, inspiratrice de grâce, de poésie et de beauté. »

« Un appel formulé en termes aussi harmonieux ne saurait laisser insensibles nos oreilles et nos cœurs d'Athéniens des Portiques et je vais brièvement vous indiquer les raisons qui me paraissent imposer à notre Compagnie une participation effective à l'œuvre entreprise par nos amis d'Aix-les-Bains.

« Lamartine, le divin Lamartine, est tout d'abord une de nos gloires nationales, peut-être notre plus grand poète du XIX<sup>e</sup> siècle, certainement le plus mélodieux, le plus épris d'idéal et le plus éthéré ; il fut aussi — l'éloquence et la poésie sont sœurs, — un orateur incomparable ; mais, s'il appartient à la France entière, au monde entier, au même titre qu'Homère, Virgile, Dante, le Tasse, Shakespeare, Victor Hugo, des liens étroits le rattachent à la Savoie et en font, en quelque sorte, l'un des nôtres ; car ce sont nos merveilleux horizons alpestres qui ont donné l'essor à son génie et on a pu dire avec raison que si Mâcon est la patrie de sa naissance, Belley, sa patrie classique, la Savoie est sa patrie poétique. Sa méditation la plus célèbre lui a été inspirée par le lac du Bourget. C'est sur ses bords que se déroule l'action de ce livre qui a fait verser tant de larmes : *Raphaël, pages de la vingtième année* ; et il faut louer ceux de ses fidèles admirateurs qui ont eu la poétique et délicate pensée de lui ériger une statue en face de ces eaux, de ces

« rochers muets », de ces « grottes », de cette « forêt obscure », d'où est sorti le plus beau chant d'amour qui ait jamais fait vibrer une lyre humaine.

« Chambéry est lui-même tout imprégné du souvenir de Lamartine. Son ami le plus intime, devenu son beau frère, M. de Vignet, était chambérien. C'est à Pugnet, au château de Caramagne, qu'a été signé, le 25 mai 1820, son contrat de mariage avec Mlle Birch et dans la chapelle du château qu'a été célébrée la cérémonie nuptiale, le 6 juin de la même époque (1). Enfin il ne faut pas oublier que la Savoie occupe une large place dans les affections et dans les ouvrages en prose du poète et qu'à la suite de *l'Isolement*, du *Soir*, du *Vallon*, de *La Retraite*, du *Lac*, — ses vingt-deuxième et vingt-cinquième méditations, *Le Temple* et *Adieu*, ont été composées par lui à Bissy :

Quand mes cheveux auront blanchi  
Je reviendrai du vieux Bissy  
Visiter le toit solitaire  
Où le ciel me garde un ami...

« Notre Compagnie, gardienne des traditions de notre vieille province, acquittera donc une dette de reconnaissance en contribuant à l'érection du monument projeté et elle maintiendra la réputation de générosité qu'elle s'est acquise en patronant toutes les œuvres qui sont susceptibles de faire honneur à la Savoie. Noblesse oblige !

« De nos jours, l'Académie a attaché son nom au monument qui, à quelques pas d'ici, anime et complète d'une façon si heureuse l'inimitable fond de tableau formé par la ceinture murale de notre antique château ducal. Nous ne devons pas oublier que nos voisins d'Aix-les-Bains ont largement contribué au succès de notre entreprise patriotique ; que sa Municipalité a été au nombre de nos souscripteurs et que le Grand Cercle nous a apporté une subvention de 10.000

---

(1) *Le mariage d'Alphonse de Lamartine*, par François MUGNIER. (*Mémoires de la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie*, tome XXII.)

francs, qui, comme importance, prend rang immédiatement après la libéralité royale de la Ville de Chambéry.

« Donnant donnant. Il est juste qu'aujourd'hui nous apportions à une œuvre similaire, placée sur un terrain où tous les esprits et tous les cœurs peuvent se rencontrer, une participation aussi large que possible. Le futur monument Lamartine, élevé à l'extrémité de la vallée de Chambéry, fera d'ailleurs le pendant de notre Monument de Maistre et sera, comme lui, une leçon de choses en bronze apprenant à l'étranger autant qu'à l'indigène que notre petit pays a donné le jour à deux des plus grands écrivains français et a inspiré la muse de leur contemporain et ami, qui, à leur contact et sous l'emprise des splendeurs de la nature alpestre, accorda sa lyre et en tira des sons immortels. La Savoie peut ainsi saluer et honorer dans le chantre d'Elvire un de ses glorieux enfants, sans que son souvenir éveille aucun de ces relents d'alcôve qui se dégage d'autres idylles moins avouables et moins éthérées ; aussi je n'hésite pas à proposer à l'Académie de voter au monument projeté par le Comité d'Aix-les-Bains une souscription de 2.000 francs, qui serait payable en plusieurs annuités au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

« Telle est, Messieurs, la motion que votre président a considéré comme un devoir de vous soumettre et à laquelle notre Compagnie fera, je l'espère, l'accueil dont ces jours derniers la municipalité de Chambéry nous a donné le généreux exemple. »

L'Académie de Savoie, conformément à cette proposition, a alloué à l'œuvre du Monument Lamartine une subvention de 2.000 francs payable en quatre annuités.

Sur la proposition de M. Emmanuel Denarié, elle a apposé comme condition expresse à cette souscription que le projet serait soumis au concours et jugé par un jury dont feraient partie deux membres de l'Académie des beaux-arts de Paris, ayant voix propondérante ; elle a, en outre, émis le vœu que l'Académie de Savoie y fût représentée par son président ou un de ses membres délégué à cet effet.

D'autre part, le Conseil municipal de Chambéry, dans sa séance du 6 décembre, a voté en faveur de la même œuvre une subvention de 500 francs. Tout fait donc espérer que le projet patriotique dont MM. le docteur Chaboud, Paul Humbert, Mottet et Jules Pin ont pris la généreuse initiative entrera à bref délai dans la période d'exécution.

**Prix de la fondation Caffé.** — *Programme du Concours de 1908.* — ARTICLE PREMIER. — Le prix de la fondation Caffé sera décerné, en 1908, à l'ouvrage le meilleur sur la Savoie et relatif à l'histoire, à l'archéologie ou à l'économie publique.

ART. 2. — Le prix sera de *quinze cents francs*. Toutefois, comme une somme de *douze cents francs* n'a pas été attribuée en 1904, l'Académie se réserve de l'affecter encore au présent concours, si la valeur des ouvrages et le nombre des concurrents devaient le comporter.

ART. 3. — Les auteurs ne seront pas tenus de garder l'anonyme; les ouvrages imprimés seront admis, pourvu que la publication en soit postérieure au 1<sup>er</sup> janvier 1902.

ART. 4. — Les ouvrages présentés devront être écrits en français et adressés au Secrétaire perpétuel de l'Académie avant le 1<sup>er</sup> juillet 1908. — Les ouvrages imprimés seront envoyés en trois exemplaires. — Ceux dont les auteurs voudraient garder l'anonyme, devront porter une épigraphe qui sera répétée sur un billet cacheté contenant le nom et l'adresse de l'auteur.

ART. 5. — Les étrangers aux deux départements de la Savoie sont admis à concourir. Sont seuls exceptés du concours les membres effectifs de l'Académie, résidants ou non résidants.

ART. 6. — Les ouvrages couronnés dans d'autres concours ou qui auront été soumis au jugement d'une autre Société savante, ne seront pas admis à concourir.

ART. 7. — Les ouvrages imprimés ou manuscrits présentés au concours restent acquis à l'Académie.

*Le Secrétaire perpétuel,*  
D'ARCOLLIÈRES.

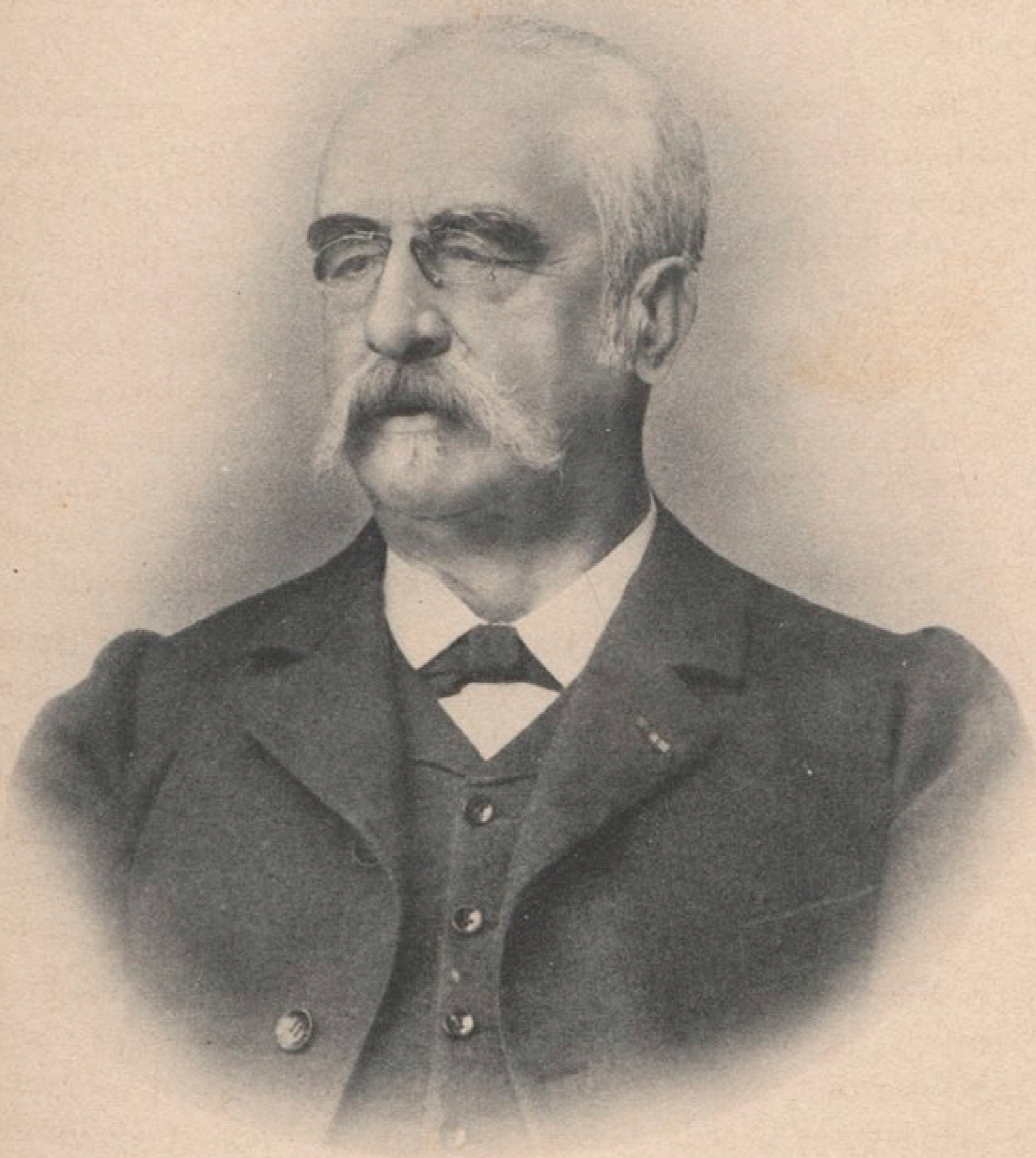
**Lauréat du « Père Gibus ».** — La Commission de la Société des Idées du Père Gibus vient de terminer ses travaux sous la présidence de M. Sully-Prudhomme. Sur la proposition de M. René Bazin, elle a attribué le prix Nolte de 200 fr. à M. Henry Bordeaux pour son roman *Les Rocquevillard*.

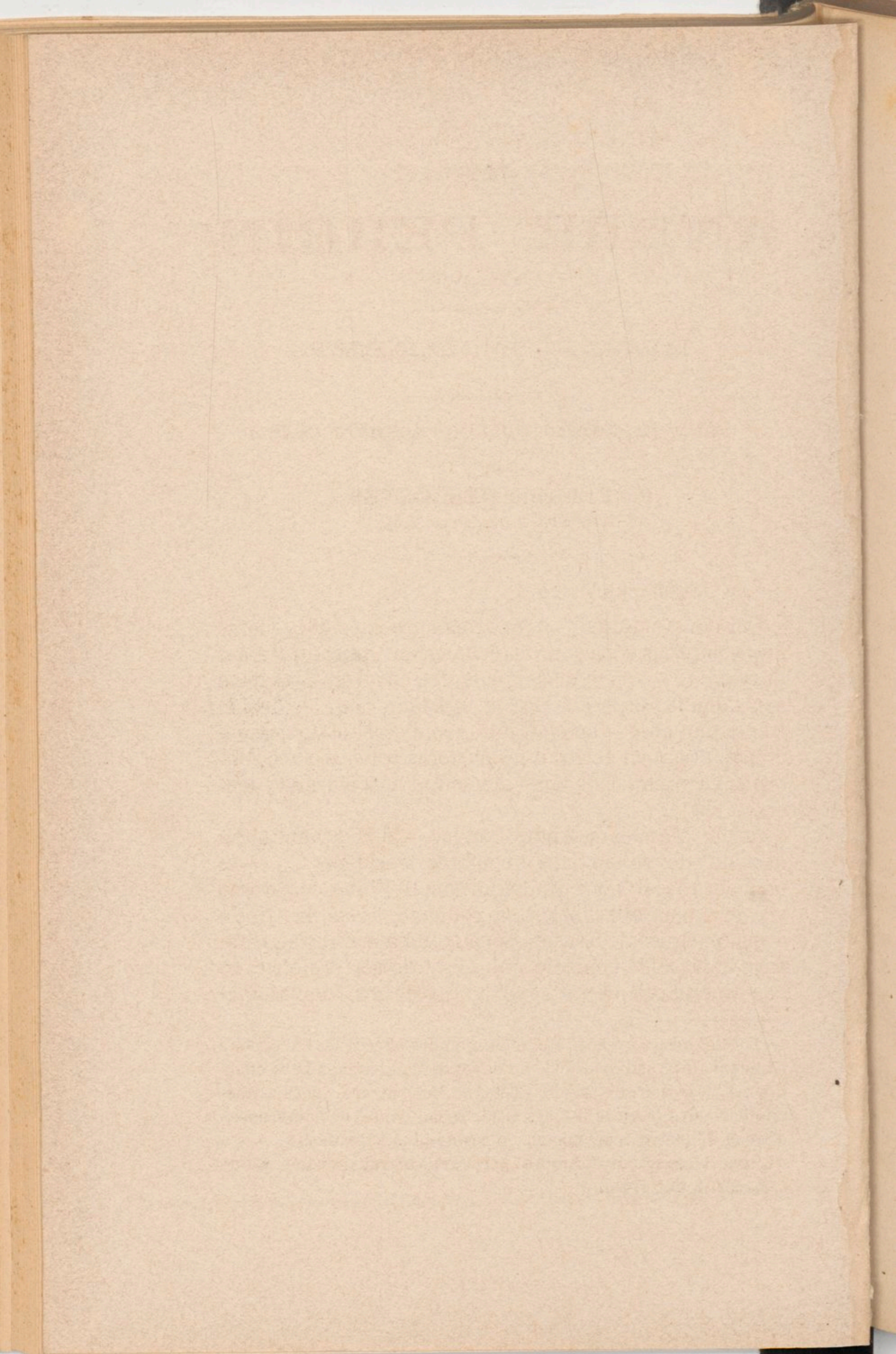
**Distinction méritée.** — Le Conseil municipal de Chambéry, dans sa séance du 28 octobre 1906, a désigné, pour faire partie de la Commission extra-municipale de onze spécialistes chargée d'examiner la question d'alimentation des eaux potables, MM. Revil, président de la Société d'histoire naturelle, Schaudel, membre de la même Société, et le baron G.-Albert Blanc, notre compatriote d'origine, docteur ès-sciences de l'Université de Rome, membre de l'Académie de Savoie et de la Société d'histoire et d'archéologie, que ses remarquables travaux sur la radioactivité des eaux de la Savoie ont signalé à l'attention du monde savant.

**La nouvelle édition des Œuvres de Saint-François de Sales.** — M. René Doumic, dans la *Revue des Deux-Mondes* du 15 octobre, consacre un long et important article aux derniers volumes de cette publication et mentionne avec éloge la préface et l'heureuse intervention du P. Navatel, membre de l'Académie de Savoie, le digne successeur de Dom Mackay, lauréat de la même Académie.

**Nécrologie.** — *M. Louis Berthet.* — Nous avons appris avec regret la mort d'un vieux littérateur savoyard, M. Berthet, fonctionnaire retraité des postes et télégraphes, pieusement décédé à Chambéry le 21 août 1906, dans sa 80<sup>e</sup> année.

Chrétien convaincu, travailleur infatigable, écrivain à la plume abondante et facile, cet humble et fidèle « disciple de Joseph de Maistre », ainsi qu'il aimait à s'appeler lui-même, laisse un certain nombre de publications que les historiens de l'avenir consulteront utilement. Les principales sont les suivantes : *Aspirations de la Savoie vers la France* ; — *Un Savoyard à Paris sous le second Empire* (œuvre couronnée au concours d'Annonay, en 1898) ; — *Entre deux siècles* ; — *Coup d'œil sur le passé, le présent et l'avenir de la Savoie*.







# ANDRÉ PERRIN

1836-1906

---

## ÉLOGE FUNÈBRE

PRONONCÉ

*dans la Séance du 15 Novembre 1906*

PAR

**M. François DESCOSTES**

*Président de l'Académie de Savoie*

---

MESSIEURS,

Qui nous eût dit, — il y a trois mois à peine, — lorsque nous nous séparions en échangeant un confraternel *au revoir*, — que l'Académie ne retrouverait plus dans son salon la figure aimable et souriante qui, — depuis trente-huit ans, — en était le rayon discret et l'ornement obligé, et qui en éclairait les austères travaux avec l'entrain, l'activité, la bonne humeur d'une éternelle jeunesse ?...

Hélas ! Messieurs, André Perrin, — le plus jeune quoique le doyen de nos membres résidents<sup>1</sup>, — au moment où il nous quittait, rempli d'une apparente vigueur, pour aller, selon sa coutume, respirer l'air de nos montagnes de Tarentaise, était déjà marqué au front par l'implacable ennemie qui se rit de nos projets et de nos espérances, et s'attaque, au gré de ses cruelles fan-

---

(1) M. André Perrin a été reçu membre effectif de l'Académie de Savoie le 23 janvier 1868. Le doyen d'âge des membres effectifs est M. le marquis Albert Costa de Beauregard, de l'Académie française, reçu le 3 mars 1865 ; mais, depuis de nombreuses années, l'illustre académicien ne réside plus à Chambéry et n'a pu, par conséquent, prendre part aux travaux ordinaires de l'Académie de Savoie.

taisies, aux arbres les plus solides, à ceux-là mêmes qu'on croirait invulnérables à ses coups....

L'œuvre du mal secret, qui minait la robuste constitution de notre ami, a été rapide dans sa marche. Dès le mois de septembre, au terme d'une cure à Brides-les-Bains, durant laquelle il avait fait encore plusieurs longues excursions à pied, une transformation inquiétante s'était opérée dans ses traits. Son allure, jusqu'alors vive et dégagée, devenait alourdie ; sa parole, rapide et claire, se faisait hésitante. Pour la première fois de sa vie, il dut se reposer ; mais le calme de sa retraite de Bissy et les soins si tendres dont il y fut entouré restèrent impuissants à conjurer l'issue fatale... Bientôt, nous n'avions plus d'illusions à conserver ; lui ne s'en faisait pas, lors même qu'avec sa bonté foncière, il essayât de reconforter les êtres aimés dont la piété filiale fut sa consolation suprême ; et c'est paralysé dans ses forces vives, mais en pleine possession de son intelligence, qu'il s'est préparé en chrétien au grand voyage, qu'il a béni ses enfants, fait le sacrifice de sa vie et rendu sa belle âme à Dieu...

•••

Avec André Perrin, Messieurs, c'est la vieille Savoie qui s'en va : tout au moins voit-elle disparaître en lui l'un des rares survivants qui personnifiaient son tempérament, son caractère, ses traditions, ses idées, son originalité de bon aloi, son esprit narquois et frondeur, l'autonomie de ses souvenirs, la sûreté de son commerce et la cordialité de son accueil. Je ne crois pas qu'aucun ait plus sincèrement et plus ardemment que lui aimé sa petite province ; mais aucun, à coup sûr, n'a plus que lui contribué à la faire aimer et ne l'a servie avec plus de persévérance, de désintéressement et de fidélité !

André Perrin naquit à Chambéry le 18 décembre 1836 dans la maison même où, le 2 novembre 1906, — au matin du Jour des Morts, — il est venu terminer sa course. Maison bien connue des Chambériens et des étrangers,

formant le pendant de celle où le commandeur Bonjean trônait au comptoir de marbre de la pharmacie fondée en 1400, avec cette majesté à la fois grave et avenante de membre de l'Institut, que font si bien revivre le portrait de Daisay et le buste d'Ernest-Dubois. La librairie Perrin, pour être de création plus récente, n'en était pas moins devenue l'un des organes essentiels de la cité ; à ce coin de la rue des Portiques et de la place Octogone, passants et citadins s'arrêtaient pour interroger dans la vitrine savamment ordonnée le dernier sommaire de la *Revue des Deux Mondes*, le titre du volume à la mode et le menu varié que les restaurateurs de l'esprit français offrent à l'appétit des consommateurs intellectuels.

Cela nous reporte, Messieurs, à quelque soixante ans en arrière, dans ce vieux Chambéry, si différent de celui d'aujourd'hui, à la restitution duquel André Perrin a consacré tant de pieux efforts et qu'il aimait à évoquer au hasard des causeries avec les anciens... C'était le temps où les casques étincelants de Nice-cavalerie, les coquets chapeaux à plumes des bersagliers et les uniformes sévères des artilleurs, mêlés à la jeunesse bruyante de nos écoles, animaient les rues de notre capitale... Sous les Portiques, on se répétait les saillies légendaires du président du Belair, le Séguier savoyard<sup>1</sup>. Au Palais, Charles Bertier donnait la réplique à Jean-Jacques Rey. Gaspard Denarié, Hector Laracine et tout un groupe d'esprits français avant l'heure taillaient dans l'ombre la plume du *Courrier des Alpes*, qui a fait l'annexion. Bref, on sentait dans l'air ce courant encore mal défini qui devait pousser la Savoie à aller « où vont ses rivières ».

---

(1) Frédéric THOMAS, *Les vieilles lunes d'un avocat*, pages 47 et suiv. « Un jour qu'il présidait la seconde chambre, un avocat, spectacle Mollard, commença ainsi son discours :

« Excellence, Messieurs... »

« M. du Belair l'interrompit par cette exclamation en patois :

« *Trop d'on flan, pas preu de l'atre* (trop d'un côté, pas assez de l'autre). »

Si étroits que fussent, en effet, les liens séculaires qui unissaient la ville natale d'Emmanuel-Philibert à la maison royale que Perrin devait commémorer dans une de ses œuvres-maîtresses; si profondes que fussent l'affection de son peuple et sa reconnaissance pour un gouvernement demeuré jusqu'au bout libéral et paternel, en dépit des étiquettes, — une barrière de granit nous séparait d'elle, — la nature l'avait créée, — et tout nous attirait vers le grand pays dont nous parlions la langue et qui, à peine séparé du nôtre par la largeur d'une rivière, la profondeur d'un fossé ou la saillie d'une borne symbolique, avait avec lui d'incessants rapports, faisait avec nous de continuels échanges et préluait par des alliances privées à la fusion définitive...

André Perrin naquit d'une de ces unions. Son père était un Français de la vieille France. Issu d'une honorable famille de Saint-Etienne de Croisset (Isère), ce fut non seulement une librairie, mais un foyer d'influence française que M. Joseph Perrin vint fonder en 1830 au-delà du Guiers.

Par son mariage avec Mlle Tardy, qui appartenait elle-même à la vieille bourgeoisie chambérienne<sup>1</sup> et que nous avons vue plus qu'octogénaire, coiffée de son gracieux bonnet tuyauté de dentelles noires, faire jusqu'au bout les honneurs de sa maison avec la dignité

---

(1) Joseph de Maistre fut le parrain de Marie-Joseph Tardy, fils de Joseph et d'Antoinette Cottarel, baptisé à l'église de Lémenc le 6 janvier 1778. La marraine fut Mme Sébastienne Fortis, épouse de M. Claude Pointet. — Conf. *Joseph de Maistre avant la Révolution*, tome II, page 185 : « Parrain de l'enfant d'une aimable voisine de campagne, il ira, au mois de janvier, dans l'église de Lémenc, tenir son filleul sur les fonts baptismaux. Comme la rampe de la chaussée, fortement inclinée, est couverte de verglas, gaiement il proposera à la marraine de quitter les chaussures pour ne garder que les bas; et c'est dans cette tenue que la compagnie fera l'ascension de l'antique *Lemencum*. »

d'une aïeule et l'aisance d'une *femme de qualité* <sup>1</sup>, — notre voisin du Dauphiné avait conquis, sans sortir de la terre des Allobroges, ses lettres de naturalisation savoyarde. Sa mémoire a droit à la reconnaissance de son pays d'adoption, qui lui doit d'être connu, apprécié et admiré comme il l'est de nos jours. M. Joseph Perrin, au mépris de ses intérêts personnels, entreprit, en effet, de divulguer au monde qui l'ignorait, comme s'il se fût agi du Congo, la Savoie historique et pittoresque. Il édita sous ce titre un ouvrage de Joseph Dessaix <sup>2</sup>, puis le Guide de Mortillet <sup>3</sup> qui a dès lors servi de thème aux innombrables publications inspirées par cette terre que l'on a tour à tour appelée « la Petite France des Alpes <sup>4</sup>, la sœur du Dauphiné et la Suisse de la France ». Avec Jules Philippe, il reste donc l'initiateur du grand et fécond mouvement qui a été repris par le Club-Alpin français et le Syndicat d'initiative, et qui atteint aujourd'hui son plein épanouissement. La Savoie, en inscrivant sur son livre d'or le nom d'*André Perrin*, placera au-dessus cet autre nom, plus modeste peut-être, mais inséparable du sien : celui de son père, puisque c'est dans le sillon paternel que le fils a marché pour achever l'œuvre entreprise et lui apporter le contingent de sa haute valeur personnelle et de son inlassable dévouement.

\* \* \*

Remarquablement doué, d'une intelligence vive et ouverte, plutôt enclin à l'exactitude rigoureuse des spéculations scientifiques qu'au jeu brillant, mais

---

(1) Mme Jacqueline Perrin, née Tardy, est décédée à Chambéry le 28 mai 1898.

(2) *La Savoie historique et pittoresque*, un volume in-8° avec album de planches, cartes géographiques, etc.

(3) *Savoie et Haute-Savoie*. Guide par Gabriel DE MORTILLET. Perrin, éditeur. — C'est le titre de la seconde édition.

(4) M. le président Helme. — *Discours du 6 novembre 1906* (Installation de M. le Premier Président Curet).

plus factice, des œuvres d'imagination pure, André fut un écolier studieux et l'un des meilleurs élèves du Collège national qui avait succédé à l'ancien établissement fondé par les Jésuites en 1564 ; les derniers jours de sa vie devaient être employés à écrire l'histoire de cette maison jadis célèbre, en collaboration avec celui qu'il a eu la consolation et l'honneur de se donner pour héritier littéraire et qui, nous l'espérons bien, enrichira nos mémoires de ce pieux héritage.... Son éducation classique terminée, il passa près de deux ans à Paris comme étudiant à l'Ecole centrale. Entre temps, il trouvait déjà à satisfaire ses goûts pour toutes les sciences ayant trait aux origines et à l'antiquité ; et, détail qu'il aimait à raconter à ses intimes, il eut, en s'occupant de philologie, à donner des leçons de patois savoyard à un prince de la famille Bonaparte.

Le désir de sa famille, qui souffrait de son absence, l'obligea à renoncer à la carrière qu'il avait ambitionnée. Il rentra à Chambéry en 1858 pour y aider son père et plus tard lui succéder<sup>1</sup> dans la librairie à laquelle leur nom restera attaché. On peut dire de lui qu'il sut l'élever à la dignité d'une institution qui contribua largement à la diffusion des sciences, des lettres et des arts, et qui devint un centre, un lieu de rendez-vous pour les érudits, un foyer d'information et de lumière rayonnant sur le monde savant tout entier : tel l'avait voulu, pour la plus grande gloire de son pays, le bibliophile dont l'inépuisable obligeance fut l'une des qualités dominantes et qui du commerce des livres avait fait un commerce des esprits et des cœurs.

La librairie Perrin était, grâce à lui, devenue un terrain neutre où se rencontraient tous les esprits cultivés. Les étrangers de marque y entraient tout droit comme dans un musée. Les écrivains en renom s'y miraient

---

(1) M. Joseph Perrin, né en 1807, est décédé à Chambéry le 2 octobre 1871.

dans la devanture. Tout récemment, la reine Marguerite y pénétrait pour y saluer l'historien de la Maison de Savoie, au lendemain du jour où Perrin avait quitté sa chère librairie, hélas ! pour ne plus y rentrer.... L'ecclésiastique y coudoyait l'universitaire ; le savant y bouquinait aux côtés du littéraire ; l'officier y venait chercher des cartes d'état-major ; le curé de campagne, des *Ordo* ; l'instituteur, des ouvrages classiques ; l'homme du monde, la nouveauté du jour ; le touriste, les cartes postales illustrées du vieux Chambéry ; et dans ce kaléidoscope vivant et animé la figure du maître de céans apparaissait comme le lien unissant et confondant toutes ces unités disparates. Sous sa présidence, sa maison offrait les 365 jours de l'année le spectacle dont il nous est donné de jouir, une fois tous les deux ans, dans nos Congrès périodiques. Très tolérant, tout en ayant des principes bien arrêtés, André Perrin ne croyait pas facilement à la mauvaise foi d'autrui et n'avait aucun goût pour les anathèmes. Sans qu'il ait fait jamais de politique active, étant trop absorbé par le passé pour s'occuper des questions brûlantes du jour, c'était un esprit libéral, admettant la discussion libre, soutenant ses opinions avec des raisons et non avec des injures, et traitant avec la même urbanité amis et adversaires ; aussi ne comptait-il que des sympathies dans tous les camps et était-il un argument vivant en faveur de ce que peut, jusqu'à travers les temps les plus troublés, une âme vraiment chrétienne, c'est-à-dire miséricordieuse et humaine...

Cette tendance éclectique n'était pas, d'ailleurs, chez André Perrin, la manifestation d'un scepticisme commode ni d'un dilettantisme avantageux : elle ne nuisait ni à l'énergie des convictions, ni à la sincérité de croyances qu'il pratiquait sans ostentation comme sans faiblesse, ni à l'indépendance et à la fière tenue de la vie. Il estimait qu'un homme digne de ce nom doit se montrer en tout fidèle à la ligne de conduite qu'il s'est tracée et que la conformité des actes aux principes est

à la fois le meilleur régal de la conscience et le titre impérieux à l'estime et au respect de tous. Il n'a jamais rougi de conspirer pour le bien des pauvres au sein des Conférences de Saint-Vincent de Paul ; il était l'un des membres les plus anciens de la Société de Saint-François de Sales et, — si honorable qu'elle pût être, — il mettait bien au-dessus de sa dignité de juge consulaire à lui conférée par ses pairs celle de membre de ce Conseil de fabrique<sup>1</sup> auquel il n'aura pas eu la douleur de survivre...

\* \* \*

De 1858 à 1906, soit pendant près d'un demi-siècle, André Perrin mena dans ce coin de province élargie l'existence à la fois la plus agitée et la plus uniforme. S'il fut par le travail incessant, par l'ordonnance de sa vie, par l'emploi de ses journées qui n'étaient pas certes, celles-là, des journées de huit heures et qui ne connurent jamais le repos hebdomadaire<sup>2</sup>, s'il fut, dis-je, *l'homo unius libri*, dont parle saint Thomas d'Aquin, — l'homme d'une seule tenue, — sa prodigieuse activité, sa fièvre d'investigations, sa soif de découvertes en firent l'homme de la science multiple, touchant à tout, s'intéressant à tout et abattant à lui seul la besogne devant laquelle aurait reculé une équipe de dix ouvriers de force moyenne. On connaît le mot de je ne sais plus quel chef d'armée : « Ce sont toujours les mêmes qui se font tuer ! » André Perrin se fit tuer durant cinquante ans ; mais, — et c'est ce qui sera l'honneur de sa mémoire, — il se fit tuer, non pour en tirer un profit de vanité, d'ambition ou de fortune. Dans tous ses actes la même passion respire, sur toutes ses entreprises le même sentiment domine : le culte de la Savoie, uni au culte de

---

(1) Celui de la paroisse de Notre-Dame à laquelle appartenait M. André Perrin et dans l'église de laquelle ses funérailles ont été solennellement célébrées le dimanche 4 novembre 1906, au milieu d'un immense concours de population.

(2) *Le Nouvelliste de Lyon* du 3 novembre 1906 : M. André Perrin.



la science, et le noble désir de faire aimer l'une en enrichissant le domaine de l'autre.

Sa vie est à ce point de vue l'une de celles que nous pouvons proposer en exemple aux jeunes générations dans l'âme desquelles une école néfaste s'efforce d'étouffer toute idée élevée, tout sentiment généreux, et de tarir les sources vives du patriotisme auxquelles la France doit sa grandeur passée et devra, nous l'espérons, son relèvement futur... Qu'on nous donne moins de snobs et un peu plus d'André Perrin, moins de vieillesses précoces et un peu plus de jeunesses prolongées : le pays y gagnera en fécondité intellectuelle et en élévation morale...

Chaque fois qu'il y eut une œuvre utile à créer, une époque, un événement historique, une institution disparue, un personnage oublié, une particularité quelconque se rattachant à l'histoire de la Savoie à étudier et à mettre en lumière, le scaphandrier se trouvait là, toujours prêt à plonger dans les profondeurs des lacs ou des archives, et à en extraire de véritables trésors.

Car ce sont des trésors, Messieurs, que ces monographies dédaigneuses des oripeaux de la forme, d'une aridité presque voulue, mais s'attaquant à la substance, soucieuses uniquement de la documentation et appliquant à l'archéologie la méthode des sciences exactes enseignées dans les chaires de l'École centrale. La *Somme* d'André Perrin n'a de comparable, au point de vue de l'abondance, que celle laissée par un de ses émules, le Président Mugnier ; et elle lui a valu, en dehors de la Savoie, une place d'honneur parmi les spécialistes de la préhistoire.

La tournure de son esprit fureteur le poussait tout naturellement vers les tréfonds inexplorés de cette science bien moderne, quoiqu'elle ait pour objet des temps qui sont loin de l'être et qu'au dire de certains géologues, son unité de mesure soit le million de siècles. Inaugurée en Suisse vers 1855, elle trouva, moins de dix ans après, un de ses plus fervents adeptes dans André

Perrin qui, avec la collaboration du comte Josselin Costa de Beauregard, entreprit les fouilles du Bourget et de Saint-Saturnin, et fut le véritable fondateur de notre Musée de lacustres et de médailles anciennes, peut-être unique en France, et dont durant dix-sept ans, « tant que la politique ne vint pas le troubler jusqu'au paisible domaine des palafittes et des silex<sup>1</sup>, » il fut le conservateur non rétribué : spectacle non banal à une époque où la course aux places et aux gros traitements est devenue la carrière du plus grand nombre.

Ce que l'on ne sait pas assez et ce qu'il faut bien redire, c'est que Perrin ne se contenta pas de doter notre ville de ce musée fameux qui en est devenu l'une des curiosités les plus attrayantes. Il ne se borna pas à l'organiser, à le gérer sans rien réclamer aux finances municipales : il dériva sur lui les libéralités du duc de Chaulnes et, avec une générosité dont on retrouvera peu d'exemples, il lui fit don de ses propres collections réunies au cours de longues et de coûteuses recherches. Plus de 6.000 pièces d'un haut intérêt scientifique et artistique passèrent ainsi sans bruit des mains de leur légitime possesseur dans le domaine de la ville. Fondateur, il fut en même temps donateur ; et ses concitoyens s'honoraient et acquitteraient une dette de reconnaissance patriotique si, — à l'entrée de cette salle où revit, grâce à lui, l'époque préhistorique dans toutes ses manifestations primitives, — ils plaçaient le buste du bon citoyen qui restera au premier chef une figure chambérienne, le continuateur de Léon Ménabréa et de Timoléon Chaperon ...

Amédée Achard a dit que « la Savoie est le pays des braves gens et des gens braves ». André Perrin n'a pas fait mentir cette glorieuse définition. Lors de l'épidémie cholérique, qui sévit à Maché, en 1867, il fut un des premiers comme infirmier volontaire au chevet des mala-

---

(1) *Savoie Libérale* du 7 novembre 1906 : M. André Perrin.

des. La mémoire du cœur est une qualité chambérienne : elle se manifesta vis-à-vis de lui de façon bien délicate et bien touchante. Le matin même de son mariage, célébré à Lyon le 24 mai 1868, il reçut de M. le curé de Maché<sup>1</sup> une lettre le remerciant de ce qu'il avait fait pour ses paroissiens et lui annonçant qu'à l'heure même où il devait s'unir devant Dieu avec la jeune fille accomplie<sup>2</sup> qui, pour de trop courtes années, devait être sa compagne<sup>3</sup>, une messe serait célébrée à leur intention, messe demandée par ceux qu'il avait disputés à la mort. Ils tinrent parole et, pendant la cérémonie de S<sup>t</sup> Bonaventure, la petite église de Saint-Pierre s'emplissait de la foule pieuse des ressuscités...

Ainsi que le disait hier un de ses portraitistes, sous l'anonymat duquel il nous est facile de deviner l'un de nos esprits les plus fins et l'une de nos plumes les plus expertes<sup>4</sup>, « longtemps nous l'avons vu à la tête de toutes les fêtes qui réunissaient les Chambériens — alors qu'ils pouvaient être réunis, — animant les autres par sa gaiété, fondant les nuances par son tact et l'autorité de sa personne, allant de pair avec quiconque, sans prétention comme sans fausse modestie. Aucune œuvre d'utilité publique ne lui était étrangère : associations ouvrières, sociétés artistiques de musique ou de dessin, club alpin, œuvres de bienfaisance ou d'enseignement, qu'il s'agît de la décoration de la cité ou des secours

---

(1) L'abbé Farnier, plus tard membre du Chapitre métropolitain de Chambéry.

(2) De son mariage avec Mlle Théodorine Araud, célébré le 24 mai 1868 à l'église de Saint-Bonaventure à Lyon, M. André Perrin a eu cinq enfants : un fils, M. Joseph Perrin, et quatre filles.

(3) Mme André Perrin est décédée prématurément le 7 novembre 1882.

(4) M. Jacques Bourgeois, membre effectif de l'Académie de Savoie.

matériels ou moraux à distribuer, tout ce qui devait profiter à ses concitoyens appelait son dévouement avec son bon esprit de concorde et de progrès. »

\* \* \*

Tel nous l'avons vu, Messieurs, et vous vous rappelez avec quelle ardeur, se constituer l'organisateur de ces fêtes inoubliables<sup>1</sup> où la Savoie célébra, avec tant d'union et d'éclat, la gloire littéraire de deux de ses plus illustres enfants. Mais ce sont là de ces souvenirs que le vent emporte. Ce qu'il n'emportera pas plus que le monument de bronze dû au ciseau génial d'Ernest-Dubois, c'est l'œuvre patiente et d'un prix inestimable qu'André Perrin a consacrée à la gloire de la terre natale... Il me faudrait pour l'apprécier dignement la sérénité du lointain. Un éloge funèbre ne doit point être une œuvre de critique littéraire et, sauf à combler les lacunes de ce modeste hommage par un de ces tableaux-annexes dont notre pauvre ami affectionnait la précision, je ne puis songer à intercaler ici la liste complète de ses publications préhistoriques, historiques et bibliographiques, ni à porter sur elle un jugement que la sincérité de ma douleur, au lendemain d'une perte irréparable, interdit à la liberté de mon esprit. André Perrin est une de ces personnalités qui se survivent à elles-mêmes : quand le temps aura fait son œuvre, il se trouvera bien, parmi nos jeunes, quelque peintre de talent pour l'étudier à loisir et mettre en relief tous ses traits ; mais, dès aujourd'hui, il me sera permis de signaler, parmi ses travaux les plus remarquables :

---

(1) Celles du 20 août 1899, où eut lieu, à Chambéry, l'inauguration du monument élevé à la mémoire de Joseph et de Xavier de Maistre. André Perrin fut un des membres les plus actifs du comité organisé pour assurer l'exécution de cette œuvre patriotique. — Voir *Le Livre d'or du Monument de Maistre*, pages 16, 24, 54, 56, 102, 287.

Sa *Notice sur l'église paroissiale de Saint-Léger* ;

Son étude sur *la Bazoche, les Abbayes de jeunesse et les Compagnies de l'Arc, de l'arbalète et de l'arquebuse en Savoie* ;

Celle sur *l'association des monnayeurs du Saint-Empire romain et les ateliers du Piémont qui en firent partie* ;

Son *Histoire du prieuré de Chamonix*, écrite en collaboration avec Bonnefoy ;

Son *Histoire de Savoie*, dont il n'a point voulu faire un ouvrage de haute allure ni de généralisation philosophique, mais un résumé net, précis et sûrement documenté de tous les événements auxquels notre petit pays a été mêlé durant ses huit siècles d'antonomie ;

Son *Catalogue du Médailler du Musée de Chambéry* ;

Son *Etude préhistorique sur la Savoie à l'âge de bronze* ;

Sa monographie, très estimée des connaisseurs, sur les *Palafittes ou habitations lacustres du bassin du Rhône* ;

Sa très belle préface bibliographique insérée en tête de la superbe édition de *l'Introduction à la Vie dévote*, qui restera le chef-d'œuvre de son ami Ducloz, le Firmin-Didot savoyard ;

Enfin sa *Bibliographie savoisiennne*, entreprise avec la collaboration de Victor Barbier, œuvre minutieuse qui est à la noblesse intellectuelle de la Savoie ce que *l'Armorial* du comte Amédée de Foras, continué par le comte de Mareschal, est à sa noblesse du blason.

A ces ouvrages qui ont vu le feu de la rampe, il faut ajouter les innombrables communications orales faites à l'Académie, au cours de ces séances auxquelles, toute affaire cessante, il aimait à se rendre ; car il trouvait ici des visages amis, une atmosphère familiale qui lui plaisait, et nos réunions hebdomadaires étaient la seule distraction qu'il se permît.

Sa dernière joie académique lui fut donnée par la création de notre revue trimestrielle : *La Savoie littéraire et scientifique*. Promoteur infatigable et persévérant de cette œuvre, dont il attendait de grands résultats

pour l'avenir intellectuel du pays, il eut la satisfaction d'en saluer les débuts pleins de promesses et d'en être le premier collaborateur. Les deux numéros parus ont, en effet, recueilli son chant du cygne : l'un, son rapport sur le prix de la fondation Caffé ; l'autre, son étude sur le Concours de peinture..... Pourquoi faut-il que le troisième soit appelé à publier l'hommage que l'Académie rend en ce moment à sa mémoire ?...

\* \* \*

Simple d'allures, ennemi de la pose, d'une franchise et d'une rondeur sans pareille ; brusque parfois, mais revenant aussi vite qu'il était parti ; inaccessible à la rancune et à l'envie ; ni ombrageux, ni compliqué, ni susceptible ; bon camarade, joyeux compagnon de courses et de congrès, gai, alerte, enjoué ; toujours pressé parce qu'il avait toujours dix besognes parallèles à mener de front, il fallait voir Perrin sur la brèche, à son poste, dans un recoin de son arrière-magasin à peine éclairé par la lumière avare échappée d'une devanture encombrée de livres de tous formats... Il me semble contempler encore ce torse puissant et ramassé, cette tête intelligente et bonne, ce visage épanoui barré d'une moustache combative, ce front penché, ces yeux de myope surmontés d'épais sourcils, tout cet être de penseur s'extériorisant au milieu du va-et-vient des clients, des arrivages de colis, des encombrements de factures, et perdu dans la contemplation d'une charte poudreuse ou d'un papier jauni, cependant que son fidèle collaborateur <sup>1</sup> annotait le Grand Livre et que Jules <sup>2</sup>, l'honnête et dévoué garde du magasin, époussetait les vitrines. On devinait en Perrin le pêcheur hypnotisé par l'hameçon, le magicien en train d'arracher leur secret aux morts qui parlent, de préparer quelque monographie

---

(1) M. Joseph Dardel.

(2) Jules Ducret, entré dans la maison Perrin le 16 mars 1879 et demeuré à son service durant 27 ans : ce qui fait l'éloge du patron et de l'employé.

nouvelle ou de reconstituer par l'image le Chambéry d'autrefois ; et quand, d'aventure, un ami venait en tapinois lui frapper sur l'épaule et interrompre ses randonnées moyenâgeuses, le bénédictin troublé dans son office ne lui en gardait pas rancune ; un sourire aimable vous accueillait et, loin de remiser prestement la charte dans le tiroir de peur qu'elle ne trahît ses richesses inédites, il était le premier à vous en faire les honneurs et à mettre son érudition inépuisable à la disposition entière de qui lui rendait le service de venir y puiser.

Car pour lui briller n'était rien ; faire briller son pays était tout. Les matériaux de choix qu'il accumulait lentement devaient à ses yeux contribuer par eux-mêmes à l'œuvre de la Savoie toujours mieux connue et toujours plus aimée. Peu lui importait que lui ou d'autres fussent appelés à les utiliser et à bénéficier du succès d'amour-propre qui s'attache à toute divulgation de pièce rare. Eût-il mis déjà le travail en chantier, établi son plan, rédigé ses premiers feuillets, il lui est arrivé plus d'une fois de passer tout son dossier à un collègue, à un ami, quand il apprenait que le même sujet l'avait tenté. Et si on risquait un remerciement, il vous répondait en haussant les épaules, avec un bon sourire : « Bast ! la vie est courte et le champ à cultiver est immense. Ce n'est ni vous ni moi qui en verrons le bout et nous pouvons bien nous diviser la besogne... »

J'en sais quelque chose pour ma part et je considère comme un devoir de rappeler la générosité avec laquelle il voulut bien me documenter pour mes ouvrages sur la jeunesse de Joseph de Maistre<sup>1</sup> et sur les émigrés<sup>2</sup>.

---

(1) *Joseph de Maistre avant la Révolution*, tome I, pages 8, 216, 217, 224, 237 ; tome II, page 185. Cet ouvrage et son complément, *Joseph de Maistre pendant la Révolution*, sortent des presses de M. François Ducloz, l'éditeur-patriote qui fut l'un des meilleurs amis d'André Perrin et qui a suivi ses traces en rééditant les ouvrages rares de la *Bibliothèque savoyarde*.

(2) *Les Emigrés en Savoie, à Aoste et dans le pays de Vaud*, pages 6, 186, 202...

\* \* \*

Ils sont rares, Messieurs, et d'autant plus méritants, les hommes qui travaillent ainsi jusqu'à leur dernière heure sans nulle préoccupation de vanité ou de gloriole humaine. S'il eût été un orgueilleux et un fat, André Perrin aurait pu pourtant, — et à juste titre, — se parer des distinctions flatteuses qui, sans qu'il les recherchât, vinrent consacrer une réputation dont l'éclat avait franchi depuis longtemps les limites de notre Savoie. Il a trouvé l'art de faire mentir le proverbe que nul n'est prophète dans son pays : il l'a été chez lui et au dehors.

Membre effectif de l'Académie de Savoie dès le 23 janvier 1868, tour à tour bibliothécaire, trésorier et vice-président de notre Compagnie, il fut l'un des fondateurs de la Société savoisiennne d'histoire et d'archéologie et de l'institution des Congrès. Membre de la Société Florimontane et de la plupart de nos Sociétés savantes, hôte assidu et orateur écouté de nos assises scientifiques, le Gouvernement de la République lui conféra, en mai 1879, les palmes d'officier d'Académie à la suite de l'Exposition universelle de 1878 à laquelle André Perrin avait pris, pour la section de Savoie, une part prépondérante.

En 1892, la Maison de Savoie décora son historien de la croix enviée des SS. Maurice et Lazare dont, malgré sa modestie, il aimait à porter le ruban parce que ce petit bout d'étoffe verte, qui fleurissait sa boutonnière, était l'évocateur de ces huit siècles d'histoire glorieuse qu'il avait si patiemment explorés.

La Société numismatique suisse, de Bâle, et l'Institut genevois le nommèrent membre correspondant ; et avec notre distingué secrétaire perpétuel, M. Courtois d'Arcollières, il eut l'honneur de compter parmi les rares savants d'élite de la France et de l'étranger que la *Reale Deputazione d'istoria patria* s'est attachés en raison de l'importance exceptionnelle de leurs travaux<sup>1</sup>.

---

(1) André Perrin a publié dans les Mémoires de cette Société (les *Miscellanea italiana*) une étude sur la *Commanderie des Echelles*.



\* \* \*

Mais que valent, en vérité, Messieurs, ces distinctions humaines quand, ainsi que notre ami regretté, on est arrivé au terme auquel tôt ou tard il faut bien aboutir?...

Comme tous les savants dignes de ce nom, André Perrin croyait fermement que l'âme, qui palpite en notre mortelle enveloppe et qui engendre tout ce qui se fait de bon, d'utile et d'élevé dans la courte traversée d'ici-bas, est appelée à cette vie immortelle dont elle a l'instinct. Il bondissait à la pensée que l'homme, l'être aux sublimes envolées, aux aspirations inassouvies, aux désirs infinis, pût être assimilé au vil animal pour qui le dernier souffle est la fin de tout.

Le commerce des livres, joint au commerce des hommes, lui avait appris pourtant que tout se discute en ce bas-monde, même l'évidence, même les rayons du soleil, même la question de savoir si l'homme ne descend pas du singe. Il se trouvait parfois en contact avec des livres nébuleux, expliquant à leur façon *l'origine des espèces*<sup>1</sup>, et avec des hommes de talent qui, forts en philosophie, étaient brouillés avec la logique et admettaient volontiers que, s'il est impossible qu'une horloge se soit faite toute seule, l'univers n'a pas eu de créateur et n'est qu'un produit de la matière...

Il entendait de graves théoriciens s'efforcer d'expliquer la genèse de notre planète par l'évolution d'une force cosmique passant de *l'homogène instable* à *l'homogène stable*, mais se dérober quand il fallait rendre compte du passage du *néant* à *l'être*... Et, las de ces billesées, le vieux libraire savoyard coupait court à l'entretien et allait se replonger dans ses vieux papiers d'où s'échappait une harmonie claire, intelligible et consolante, celle qui, suivant le mot superbe de Maurice Barres, « met l'espérance sur les tombes » ; il voyait dans

---

(1) C'est, on le sait, le titre d'un ouvrage de Darwin.

le lointain des siècles le christianisme plantant la croix sur nos montagnes, y apportant la civilisation, la concorde et la paix ; il dénombrait les libéralités des ancêtres, les églises, les écoles, les hospices, les couvents, les prieurés épandant autour d'eux le calme des consciences, la lutte contre les appétits, l'instruction pour les enfants du peuple, la protection des humbles par les grands, le soulagement de toutes les misères humaines ; il énumérait les lettres-patentes des bons rois de Sardaigne qui avaient autorisé, favorisé, doté toutes ces œuvres, léguant ces droits acquis à la loyauté des gouvernements futurs ; il assistait à l'ouragan révolutionnaire, faisait le compte des ruines accumulées, identifiait les exécuteurs, dressait la liste des victimes, l'inventaire des dégâts, réveillait de leurs tombeaux les soldats du Christ morts pour la défense de leur foi ; puis il contemplait le réveil éblouissant de la religion, qu'on disait morte, et qui reprenait sa course triomphante à travers les âges et, devant les horizons enténébrés de l'heure présente, rassuré par dix-neuf siècles, il se disait qu'elles ne sont pas près de s'éteindre les lumières qui brillent là-haut, dans le ciel bleu...

Et, en revenant de ce lointain voyage, l'explorateur concluait que, parmi tant de volumes sortis des presses de l'univers entier et qu'il faut bien livrer à l'appétit du public, il y a un divin petit livre qui, à lui seul, résume toute la science de la vie et permet de regarder la mort en face, lorsqu'elle vient frapper à notre porte.

Il la vit venir sans trouble... Au cours de son existence, traversée par bien des épreuves, il avait dû faire, non sans en avoir cruellement souffert, le plus grand sacrifice que Dieu puisse demander à un père ; il en a été récompensé par une mort admirablement chrétienne : la mort du juste entouré de tous ses enfants et petits-enfants et qui, selon le mot touchant de Lacordaire, leur donne rendez-vous « là où les affections bénies d'ici-bas se retrouvent pour ne plus se quitter... »

Le nom d'André Perrin demeurera parmi nous le synonyme de la modestie, du mérite désintéressé et de l'amour passionné du pays. Bien souvent, dans nos réunions désormais tronquées, nous évoquerons le souvenir de celui qui fut la cheville ouvrière de notre Compagnie et, comme Joseph de Maistre le disait de l'Homme d'autrefois, « l'animateur de nos pensées ».

La sienne, Messieurs, ne nous a pas quittés jusqu'à son dernier souffle. Quelques jours auparavant, dans une mélancolique après-midi d'automne, sous un ciel terne et gris qui répondait à mon état d'âme, j'allai le visiter à Bissy, en compagnie d'un des nôtres qui avait bien voulu m'offrir de partager les émotions de ce douloureux pèlerinage<sup>1</sup>... Avec nous, c'était sa chère Académie de Savoie, sa compagne de trente-huit années, qui venait s'asseoir à son chevet. Ce fut pour lui comme une joie suprême, comme la réapparition d'un passé à jamais disparu et qui n'aurait pas de renouveau... Pourtant il nous parla encore de cette histoire de Chambéry, « commencée par lui le 15 janvier 1888<sup>2</sup> », dont sa parole halestante et embarrassée s'efforçait de nous dire les merveilles... Dieu réserve-t-il à ceux qui s'en vont l'illusion de revenir encore à la vie ? Je ne sais ; mais, quand nous le quittâmes, il me sembla que son regard brûlant de fièvre était comme la dernière lueur d'une lampe qui s'éteint et je lisais dans ses yeux l'adieu du collègue et de l'ami à ce salon désormais en deuil auquel il avait dû les plus douces heures de sa vie...

---

(1) Le baron J. Albert Blanc, membre correspondant de l'Académie de Savoie.

(2) Note extraite de ses papiers personnels.

---

# INDEX

DE

## l'Œuvre d'André PERRIN

PAR

le D<sup>r</sup> Alphonse-André SZERLECKI

---

1856

*Dizionario corografico universale dell' Italia, sistematicamente suddiviso secondo l'attuale partizione politico d'ogni singolo Stato italiano, compilato da parecchi dotti Italiani Ducato di Savoia. Milano. — Civolli, 1856. In-4° de LVIII-300 pages à deux colonnes.*

1861

*Guide de l'étranger dans les départements de la Savoie et de la Haute-Savoie, par G. de Mortillet, avec les rectifications nécessitées par l'annexion de la Savoie à la France, 2<sup>e</sup> édition.*

1862

*Géographie des départements de la Savoie et de la Haute-Savoie, précédée d'un précis de la géographie générale et de la géographie élémentaire de la France; in-8° de 60 pages (signé J.-A. P.).*

*Communication sur un mss. du XVII<sup>e</sup> siècle traitant de médecine (Société savoisienne d'Histoire et d'Archéologie, t. VI, p. xxvii). Signée J. Perrin.*

*Sur une lettre autographe de saint François de Sales (ibid., p. xxviii).*

1863

*Notice historique sur l'église paroissiale de Saint-Léger, à Chambéry (ibid., t. VII, p. 3). Il en existe un tirage à part qui a paru la même année.*

*Note sur le sceau d'un chapelain de Saint-Etienne de Cuines (ibid., p. xxv).*

1864

*Les moines de la Bazoche, les abbayes de la jeunesse et les compagnies de l'arc, de l'arbalète et de l'arquebuse en Savoie et dans les pays environnants soumis aux princes de Savoie deçà les monts (ibid., t. XIII, p. 43). Un tirage à part a paru en 1865.*

1865

*Un contrat de mariage en 1588 (ibid., t. IX, p. xvii).  
Les moines de la Bazoche à Chambéry (ibid., p. 1).*

1866-1875

*Annuaire administratif et commercial de la Savoie.*

1867

*Compte-rendu de l'état des collections du Musée départemental de Chambéry au 1<sup>er</sup> août 1867; une deuxième édition a paru en 1869.*

1868

*L'abbaye de Saint-Vincent de Maché, le prieuré de Bissy et la vogue de Saint-Valentin.*

*Note sur des tombeaux découverts à Barby (A. S. S., 2<sup>e</sup> sér., t. XI, p. cxviii).*

*Communication sur une tourbière de la plaine de Saint-Laurent du Pont; (ibid., p. cxix).*

1869

*Le monnayage en Savoie sous les princes de cette maison (S. S. H. A., t. XIII, p. 25). Tirage à part en 1872.*

*Etude préhistorique sur la Savoie (A. S. S., 2<sup>e</sup> sér., t. XII, p. 5). En 1870, ce travail a paru sous le titre suivant : La Savoie antéhistorique; habitations lacustres du Bourget, avec album de XIV planches.*

1870

*Fêtes publiques pour la réception des princes de Savoie et voyage en Piémont au commencement du XVII<sup>e</sup> siècle.*

*Le premier livre des parlements généraux des monnayeurs du Saint Empire (Revue Savoisienne, p. 44).*

1871

*De l'association des monnayeurs du Saint-Empire romain et des ateliers du Piémont qui en firent partie* (Extrait des *Miscellanea italiana di Storia*, t. XIII, p. 447-458). Tiré à part en 1873.

C'est à la même époque peut-être qu'a paru la *Petite géographie pour les départements de la Savoie et de la Haute-Savoie*, qui, d'après Eloi Sérand (Notice biographique sur A. Perrin publiée dans le XXV<sup>e</sup> vol. de la S. S. H. A.), aurait été faite en collaboration avec Philippe.

1874

*Denier de Thomas de Savoie* (*Revue sav.*, p. 58).

1876

*Palafittes ou habitations lacustres du bassin du Rhône (âge du bronze)*. Extrait de Chantre, études paléontechniques.

1877

*Guide de G. de Mortillet*, 3<sup>e</sup> édit.

1878

COSTA DE BEAUREGARD et A. PERRIN :

*Exposition universelle de Paris, 1878. Catalogue de l'exposition archéologique du département de la Savoie*; Paris, in-4<sup>e</sup>, avec 21 photographies.

1879

*Compte-rendu de l'état des collections du Musée départemental*.

*Documents relatifs au prieuré et à la vallée de Chamonix* (A. S. S., t. III et IV des *Documents* publiés par la Société, 1879-1883). Tirage à part en trois volumes, 1887.

*La justice criminelle dans les hautes vallées des Alpes au moyen-âge* (*Revue sav.*, p. 27).

1881

*Compte-rendu de la troisième session du Congrès des Sociétés savantes à Chambéry*, 1880.

1882

*Communication sur une gageure* (*Revue sav.*, p. 73).

1883

*Catalogue du médailler de Savoie du Musée départemental de Chambéry* (tome V des *Documents de l'A. S. S.*).  
A été tiré à part.

1884

*Guide de G. de Mortillet. 1<sup>re</sup> partie : Chambéry, la Grande-Chartreuse, Aix, Challes-les-Eaux ; 4<sup>e</sup> édition.*

*Pierres à bassin de la vallée de Chamonix* (Extrait de l'*Annuaire du C. A. Fr.*, 1893).

1885

*Catalogue du médailler de Savoie du Musée d'Annecy.*

1886

*Les Templiers et les Hospitaliers en Savoie* (Extrait du Congrès des Sociétés savantes de Savoie, 7<sup>e</sup> session à Montmélian, 1885).

*Chambéry à travers les âges. Souvenir de la cavalcade de bienfaisance de 1886, avec planches lithographiées* (de Daisay et Pélaz).

1887

*Quelques documents concernant le prieuré de Lémenc contenus dans des ouvrages relatifs à l'abbaye d'Ainay, parus à Lyon en 1887* (A. S. S., 3<sup>e</sup> sér., t. XII, p. XIX).

*Le prieuré de Chamonix : Histoire du prieuré et de la vallée de Chamonix, du XI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle* (*ibid.*, p. 253).

A été tiré à part.

1890

*Communication sur François Cuénot* (A. S. S. 4<sup>e</sup> sér., t. II, p. LXVII).

*Les Hospitaliers de Saint-Antoine à Chambéry* (*ibid.*, p. 117).

1892

BARBIER et PERRIN : *Dictionnaire de bibliographie savoisienne*, Chambéry, in-4<sup>o</sup> (t. I, 1<sup>re</sup> p. : articles *Abondance-Castellione*).

*Testament de Jean du Rhône* (A. S. S., 4<sup>e</sup> sér., p. VIII).

*Description des objets découverts à Jarrier* (*ibid.*, p. XIII).

*Description d'une plaque trouvée place Saint-Léger à Chambéry* (*ibid.*, p. LXXXII).

1893

*Laviscone, Labiscone* (*Revue sav.*, p. 39).  
*Les Caproni, Fabriques de papier à La Serraz* (Bourget-du-Lac) et à Divonne aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Leurs marques et filigranes (A. S. S., 4<sup>e</sup> sér., t. IV, p. 1). Tirage à part paru en 1892 d'après Bruchet et Marteaux, in-4<sup>o</sup>.  
*Objets trouvés dans les terramares* (*ibid.*, p. xxxi).

1895

CHAPITRE INÉDIT D'HISTOIRE LITTÉRAIRE ET BIBLIOGRAPHIQUE. Xavier de Maistre. Préface par H. de Maystre. *Notice bibliographique* par A. Perrin. Genève.

INTRODUCTION A LA VIE DÉVOTE DE SAINT FRANÇOIS DE SALES. Réimpression textuelle de la 3<sup>e</sup> édition (1610). *Bibliographie* par A. Perrin. Etude iconographique par Grand-Carteret; Moûtiers, Ducloz, 2 vol. in-8<sup>o</sup>.

1896

*Le trésor de la chapelle du château des Echelles. Commanderie de [Saint-Jean de Jérusalem]. Inventaires inédits du XVI<sup>e</sup> siècle. Documents sur la prise du château par Lesdiguières* (*Miscellanea hist. it.* Torino, t. XXXIV, 91-112).

1897

*Harangues en patois savoyard* (*Revue sav.*, p. 27).  
*Notice sur une découverte de monnaies gauloises à Gerbaix* (A. S. S., 4<sup>e</sup> sér., t. VI, p. v).  
*Note sur quelques livres rares de la Bibliothèque municipale de Chambéry* (*ibid.*, p. LIII).  
*Notice nécrologique de Jules Vuy* (*ibid.*, p. LXXXI).  
*Note sur quelques libraires de Chambéry et d'Annecy* (*ibid.*, p. LVI).

1898

*Les reliques de saint François de Sales et de sainte Jeanne de Chantal à Duingt* (*Revue sav.*, p. 205).

1900

HISTOIRE DE SAVOIE DES ORIGINES A 1860. *Chronologie des principaux faits de l'histoire de Savoie jusqu'à nos jours.* Chambéry, in-8<sup>o</sup>.



1902

- Observations sur le traité passé en 1444 entre [le duc de Savoie et le dauphin Louis (A. S. S., 4<sup>e</sup> sér., t. IX, p. x).*  
*Généalogie de la famille Curial (ibid., p. x).*  
*Description de poteries romaines découvertes à Voglans et examinées avec M. Révil (ibid., p. xxxvi).*  
*Note sur des sépultures découvertes dans la chapelle du château de Chambéry (ibid., p. xxxviii).*  
*Communication sur des monuments romains découverts près le tunnel de l'Epine (ibid., p. xli).*  
*Lecture sur des vases romains et des bronzes de Constantin trouvés à Arbin (ibid.).*  
*Lecture sur des monnaies de Savoie trouvées à Cruet (ibid.).*  
*Notice nécrologique sur Francis Mollard (ibid., p. lxxxiv).*  
*Station romaine de Labisco (Les Echelles, Savoie). Commanderie de Saint-Jean de Jérusalem. Chronologie historique (ibid., p. 281).*

1903

*L'âge de la pierre en Savoie. Station de Saint-Saturnin (commune de Saint-Alban). Epoque robenhausienne (pierre polie). Chambéry, in-4<sup>o</sup> avec planches.*

La même notice a paru en 1903, mais sans planches, dans les *Mémoires de l'A. S. S.*, 4<sup>e</sup> sér., t. X, p. 157.

Sur le même sujet ont paru encore : 1<sup>o</sup> un article inséré dans la *Revue savoisienne* en 1875, p. 4, intitulé : *Station de l'âge de la pierre polie. Plateau de Saint-Saturnin près Chambéry* ; 2<sup>o</sup> une petite notice imprimée en 1891 : *Station de la pierre polie. Plateau de Saint-Saturnin, Chambéry.*

\* \* \*

Ne figurent pas sur cette liste les rapports et les articles où sont examinées quelques publications concernant la Savoie. On trouvera ces derniers dans la table de la *Revue savoisienne*.

Une notice biographique de Louis Revon a été lue à l'A. S. S. en 1884 (3<sup>e</sup> sér., t. XI, p. lxvii) ; mais elle ne semble pas avoir été imprimée.

## PHILOLOGIE

### Les adjectifs dans le patois d'Arvillard

Au VI<sup>e</sup> siècle, tous les paysans d'Arvillard parlaient latin. La conquête romaine était terminée depuis plus de cinq cents ans. Les peuples soumis avaient peu à peu abandonné leurs vieux idiomes et avaient appris la langue du vainqueur. Cette langue était le latin vulgaire, tel que le parlaient les marchands, les colons, les soldats romains. Tous les patois de Savoie en dérivent directement (1).

Voyons ce qu'il en est resté dans nos adjectifs, et nous aurons une idée de l'évolution linguistique en Savoie.

Dans le latin populaire, l'adjectif se décline suivant le genre et suivant le nombre :

SINGULIER		
Masculin :	Féminin :	(Le neutre a disparu avant le VI <sup>e</sup> siècle).
<i>bonu(m)</i>	<i>bona(m)</i>	
PLURIEL		
Masculin :	Féminin :	
<i>bonos</i>	<i>bonas</i>	
De même en patois :		
SINGULIER		
Masculin :	Féminin :	
<i>bon (2)</i>	<i>bona</i>	
PLURIEL		
Masculin :	Féminin :	
<i>bon(z)</i>	<i>bone(z)</i> .	

---

(1) Nous croyons inutile d'en faire la preuve ici. La démonstration a été faite vingt fois, et de main de maître, pour les langues romanes. Il est bien évident que la Savoie faisait partie du pays latin, de la « Romania ». Tous les arguments de Diez, G. Paris, Morel-Fatio, etc, trouveraient ici leur place.

(2) Nous avons employé le système graphique de M. Désormaux dans son *Dictionnaire savoyard* : prononcer comme en français : s interdental (*th* dur anglais) = çh ; z interdental (*th* doux anglais) = jh.

Le z du pluriel est sensible devant les voyelles :

De bons enfants	<i>De bonz éfan</i>
De belles ailes	<i>De bravez âle</i>

De la déclinaison latine est donc resté :

Pour le masculin, l'« s » de l'accusatif pluriel, adouci en « z » ; pour le féminin, l'« a » final du singulier. La terminaison « as » de l'accusatif pluriel s'est adoucie en « ez ».

Tous nos adjectifs se déclinent, au masculin, sur *bon*, au féminin sur *bona*. La formation du féminin offre quelques particularités intéressantes :

#### Formation du féminin

En latin classique, la désinence indiquait souvent le genre. La désinence « —us » indiquait ordinairement le masculin ; la désinence « —a » le féminin.

On sait que la distinction des genres est allée en s'accentuant après la période latine. Aussi, dans notre patois, on a donné une forme féminine aux adjectifs qui n'en n'avaient pas. « *Viridem, fortem, ardentem* » pouvaient être masculins ou féminins. On éprouva le besoin de leur donner une deuxième forme, et l'on fit les féminins « *varda, fourta, ardenta* ».

Nous trouvons ainsi toute une classe de formes féminines qui n'existent pas en français et dont quelques-unes n'existaient pas en latin :

<i>Poure</i> , pauvre, fait au féminin <i>poura</i>	
<i>Fidèle</i> , fidèle,	— <i>fidéla</i>
<i>Savan</i> , savant,	— <i>savanta</i>
<i>Jhuéne</i> , jeune,	— <i>jhuéna</i>

De là une distinction fondamentale entre le sort des adjectifs masculins et celui des adjectifs féminins. Le féminin se maintient très proche du latin : *dura, groussa, longa*. Le masculin, au contraire, perd la voyelle finale :

E (M) ou U (M); de plus, la consonne précédente se modifie ou disparaît :

MASCULIN		FÉMININ	
Latin	Patois	Latin	Patois
Longum	lon	Longa	longa
Durum	dœu	Dura	dura
*Blancum	blan	*Blanca	blançha
Sursum	sor	Surda	sorda
Frigidum	fra	Frigida	frada
Calidum	çhò	Calida	çhòda
Malignum	malin	Maligna	malena
Rotundum	ryon	Rotunda	ryonda
Directum	dra	Directa	drata
*Grossum	grou	*Grossa	groussa
Profundum	profon	Profunda	profonda

Indépendamment de ces formes, qui dérivent du latin suivant des lois régulières, on a formé, postérieurement à l'époque latine, des masculins d'après le féminin des adjectifs. Pour désigner un veuf, on dit *on veve*, terme qui paraît dérivé de *veva*, veuve.

Réciproquement, on rencontre des féminins refaits sur le masculin. Ainsi d'après :

<i>Sè</i> , sec,	on a fait un féminin « <i>sèta</i> »
<i>Blu</i> , bleu	— « <i>blüa</i> »
<i>Mokeran</i> , moqueur,	— « <i>mokeranda</i> »

L'analogie est frappante entre nos féminins actuels et les féminins latins. Notre patois a beaucoup moins évolué que le français depuis l'occupation romaine.

Si nous étudions la syntaxe des adjectifs, nous arrivons à une conclusion identique.

### Observations sur la syntaxe

En latin, l'adjectif qui se rapporte à deux substantifs s'accorde généralement avec le dernier (1) (...*reliquas merces commeatusque. Cæs. De bello civ. I. 36, 3*). Il en est de même en patois :

- « *Ul a le ko è la tète nua* » = il a le cou et la tête nue (2)  
 « *Ul a la tète è le ko nu* » = il a la tête et le cou nu.

(1) RIEMANN, *Syntaxe latine*, § 24.

(2) Bien entendu, nous donnons la traduction *mot à mot* de nos exemples.

— Comme en latin, tous les adjectifs s'accordent, quelle que soit leur place. Il n'y a pas d'exception pour *demi, nu, sauf, etc.*

« *To on pèri, sôve lou fène* » et non « *sôfe* »  
= « *Tous ont pèri, sauves les femmes* » et non « *sauf les femmes* »  
« *Ona demya mozora* » = une demie mesure.

— Cependant, l'adjectif « *gran* » a gardé souvent son genre commun (*grandem*) devant les noms féminins :

*Ul on fè gran fèta* (et non *granda*) = ils ont fait *grand* fête  
*Sela gran çhalœu* — = cette *grand* chaleur  
*Ona gran pèta* — = une *grand* perte  
*Ona gran pèna* — = une *grand* peine

— En latin, quand il ne s'agit que de deux objets ou de deux alternatives, on emploie le comparatif au lieu du superlatif comme en français : « *Quis est natu major, tu an frater?* » « *Lequel est le plus grand, toi ou ton frère?* » Le patois dit comme le latin :

« *Le kin é pe gran, de ta u de ton frère?* »  
= « *Lequel est plus grand, de toi ou de ton frère?* »  
« *Ka t ou k é myu komode, de fâre u de pâ fâre sin?* »  
= « *Qu'est-ce qui est plus commode, de faire ou de pas faire cela?* »

Si la syntaxe latine était perdue, on pourrait presque la retrouver dans nos villages et nos hameaux. On voit dès lors quel intérêt s'attache à l'étude des patois de Savoie. Leur évolution a été lente, très lente même. Ils sont par plusieurs points des intermédiaires entre le latin et le français. D'autre part, il est possible par eux de se représenter nettement la prononciation antique du latin (1). Hâtons-nous donc de les étudier avant qu'ils ne disparaissent. Dans un certain sens, ils le méritent autant que la langue française, dialecte de l'Île de France. Qu'est-ce, en effet, qu'une langue romane, un dialecte, un patois ? C'est *du latin transformé par dis-*

---

(1) Voulez-vous avoir une idée précise de la manière dont les romains prononçaient les mots *ala, herba, terra* ? Prononcez-les en patois. La quantité est la même, et très probablement aussi l'accent.

*neuf siècles d'évolution.* Le français n'est pas autre chose. Le français, c'est le patois de Paris.

L. MUGNIER,

Professeur au Collège de Rumilly.

### Bibliographie

Abbé DEVAUX : *Essai sur la langue vulgaire du Dauphiné septentrional au moyen-âge*, Paris, 1892. — DU CANGE : *Glossarium mediæ et infimæ latinitatis*, Niort, 1887. — DIEZ : *Grammaire des langues romanes*, Paris, 1879. — MOMMSEN : *Histoire romaine*. — RIEMANN et GOELZER : *Grammaire comparée du grec et du latin, syntaxe*, Paris, 1897. — Abbé ROUSSELOT : *Les modifications phonétiques du langage dans le patois de Cellefrouin*, Paris, 1891. — N. DU PUIITS-PELU : *Très humble essai de phonétique lyonnaise*, Lyon, 1885 (tiré à seize exemplaires). — DURET et KOSCHWITZ : *Grammaire savoyarde*, Berlin, 1893. — SUCHIER : *Le Français et le Provençal*. — Cours professé par l'abbé ROUSSELOT à l'Institut catholique de Paris en 1904 et en 1905. — CONSTANTIN et DÉSORMEAUX : *Dictionnaire savoyard*, Annecy, 1902.

---

### BIBLIOGRAPHIE SCIENTIFIQUE

Ph. Guinier — LE ROC DE CHÈRE. — Etude phytogéographique (Extrait de la *Revue Savoisiennne*, 1906).

Le Roc de Chère, auquel M. Guinier vient de consacrer une étude détaillée de géographie botanique, est un massif montagneux formant un promontoire sur la rive orientale du lac d'Annecy, qu'il partage en deux bassins inégaux. Sur un territoire restreint, d'environ 200 hectares, apparaissent de nombreuses espèces permettant des observations intéressantes sur les relations des plantes avec le sol et le climat, ainsi que sur les causes qui ont amené et fait prospérer les espèces végétales qui s'y observent.

M. Guinier étudie successivement le climat, le sol et la végétation. Dans la partie de son travail, — de beaucoup la plus étendue, — consacrée à celle-ci, il s'attache à définir les groupements végétaux et à préciser l'influence des divers facteurs intervenant pour modifier la composition de ces associations d'espèces. Il compare ensuite sa région avec les divers massifs des Alpes de Savoie et arrive ainsi à distinguer des ensembles d'espèces formant des éléments distincts : éléments ubiquistes ou des basses montagnes, éléments méridionaux, éléments montagnards et subalpins.

Cinq planches photographiques, une planche de coupes géologiques, deux cartes, dont une en couleur, augmentent la valeur de cet ouvrage et en rehaussent l'intérêt. Nous ne saurions trop féliciter la Société Florimontane, qui a édité ce travail, et nous engagerons l'auteur à poursuivre ses études en nous donnant la monographie de nos principaux massifs savoisiens.

J. R.

---

Le Gérant : J. GUÉLARD.